



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-129926>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-129926**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-119282

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Mérignac

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21330281300372

Ville : Mérignac

Code postal : 33700

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'installation et de maintenance de structures modulaires provisoires dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école élémentaire Joséphine Baker

Code CPV principal - Descripteur principal : 45223800

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Montant HT maximum des prestations à bon de commande : 37 500,00 Euro(s) H.T. L'accord-cadre est "composite". Il comprend une partie "marché ordinaire" et une partie "accord-cadre à bons de commande". Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les prestations similaires envisagées. La consultation porte sur l'installation et la maintenance de structures modulaires provisoires sur le site de l'école élémentaire Joséphine Baker, dans le cadre des travaux de restructuration et de rénovation énergétique de cette dernière. Ces modulaires seront à mettre à disposition et maintenir sur une période maximale de 10 mois. Ils seront utilisés en salles de classe pendant la période de chantier de rénovation énergétique de l'école. Ils seront à usage ERP de type R et de catégorie 4

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 18/11/2024 à 12h00, lire 20/12/2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/11/2024